

OBJET : Rentrée en Formation aide-soignante 2022/2023

Madame, Monsieur,

Vous avez passé avec succès les épreuves d'admission en formation d'aide-soignant pour la rentrée 2022 et avez confirmé votre inscription dans notre Institut.

Merci de télécharger les documents à remplir pour votre inscription administrative

La rentrée est fixée au **Lundi 29 Aout 2022 à 13h30**

En vertu de l'article 13 de l'arrêté du 22 octobre 2005 modifié, je vous rappelle que **votre admission définitive est subordonnée à la production de :**

- un certificat médical (document joint à imprimer) émanant d'un **médecin agréé (liste sur site)**, attestant que vous ne présentez pas de contre-indication physique et/ou psychologique à l'exercice de la profession.
- une attestation médicale de vaccination, (document joint à imprimer) à compléter très précisément, **nous vous conseillons de mettre à jour vos vaccinations dès que possible.**
- Joindre 2 photos d'identité avec au dos vos noms et prénoms dont une collée sur la fiche de renseignement jointe.
- Fiche de renseignements jointe.
- Si vous souhaitez déjeuner au self, **joindre obligatoirement l'autorisation de prélèvement bancaire jointe accompagnée d'un RIB** pour l'élaboration de votre carte de self. **Aucune demande ne pourra être faite ultérieurement.**
- Joindre une photocopie de votre assurance responsabilité civile.
- Après lecture signer et joindre les coupons du Règlement Intérieur et de la Charte Informatique.
- Dès maintenant, il vous appartient de remplir et de renvoyer **par courrier** votre dossier complet.

Pas d'envoi de documents par mail, seulement format papier.

*Tous ces documents sont à nous retourner **le plus rapidement possible**, et ce **avant le 16 Aout 2022***

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes salutations distinguées.

Mme Françoise HUET
Directeur I.F.P.S LANNION
PO
Mr GUILLOU Vincent
Cadre Supérieur de Santé

